



REPUBLIQUE DU BURUNDI

ASSEMBLEE NATIONALE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL DNCMP/22/F /2009
POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DES
ORDINATEURS PORTABLES A L'ASSEMBLEE NATIONALE**

FINANCEMENT : ASSEMBLEE NATIONALE DU BURUNDI

Mars 2009

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES No DNCMP 22/F /2009

-DATE DE PUBLICATION : 18/02/2009

-DATE D'OUVERTURE : 19/03/2009

1. Objet du marché

L'Assemblée Nationale du Burundi invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement informatique de 118 ordinateurs portables , accessoires et pochettes originales.

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

2. Financement

Le présent marché est entièrement financé par le budget extraordinaire d'investissement (B.E.I) alloué à l'Assemblée Nationale pour l'exercice 2009.

3. Participation

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridiques, techniques, financières et d'une expérience prouvée en matière de fourniture, et de mise en service des équipements informatiques.

4. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de services aux adresses ci-après :

- Au siège de l'Assemblée Nationale sis Palais des Congrès de KIGOBE au Secrétariat du Secrétaire Général Administratif ou être téléchargé sur le site www.assemblee.bi et à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics B P 2087 Bujumbura, Avenue Patrice Lumumba, Immeuble Excellence House, 4^{ème} étage.
- Il sera obtenu à l'Assemblée Nationale sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante mille francs burundais (50.000 fbu)** au compte n°1101/070 ouvert au nom de l'Assemblée Nationale à la Banque de la République du Burundi (**B.R.B.**).

5. Garantie de soumission

Une garantie de soumission d'un montant forfaitaire d'**Un million cinq cent mille francs burundais (1 500 000 BIF)** est exigée.

6. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique en deux étapes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent. L'ouverture des offres techniques sera faite le 19 /03/ 2009 à 10 heures et puis suivra l'ouverture des offres financières le même jour à 15 heures dans l'une des salles de l'Assemblée Nationale. Le soumissionnaire dont l'offre technique est rejetée, se verra disqualifié d'office.

7. Présentation et Dépôt des offres

Les offres rédigées obligatoirement en langue française et accompagnées de prospectus technique doivent être déposées au Secrétariat du Secrétaire Général Administratif au plus tard le 18 /03/ 2009 à 17 heure 30 minutes.

Les offres peuvent également être remises de main à main au Président de la séance lors de l'ouverture des offres avant que celui-ci ne déclare la séance ouverte.

8. Prix de l'offre

Le prix de soumission s'entend hors droits de douanes, hors droits compensatoires, mais les Taxes de transactions et redevances administratives comprises.

9. Monnaie de l'offre

Les offres seront libellées en francs burundais. Le prix est ferme, non révisable et non actualisable.

10. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendrier à compter de la date d'ouverture des offres.

II. DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

1. Objet du marché et spécifications techniques

L'Assemblée Nationale du Burundi invite, par ce présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un équipement informatique de 118 ordinateurs portables , accessoires et pochettes originales.

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

2. Financement

Le présent marché est entièrement financé par le budget extraordinaire d'investissement (B E I) pour l'exercice 2009.

3. Participation

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale justifiant des capacités techniques, financières, juridiques et d'une expérience prouvée en matière de fourniture et de mise en service des équipements informatiques.

4. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté tous les jours ouvrables pendant les heures de services aux adresses ci-après :

- Au siège de l'Assemblée Nationale sis Palais des Congrès de KIGOBE au Secrétariat du Secrétaire Général Administratif ou être téléchargé sur le site www.assemblee.bi et à la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics B P 2087 Bujumbura, Avenue Patrice Lumumba, Immeuble Excellence House, 4^{ème} étage.
- Il sera obtenu à l'Assemblée Nationale sur présentation d'un bordereau de versement d'une somme non remboursable de **Cent mille francs burundais (50.000 fbu)** au compte n°1101/070 ouvert au nom de l'Assemblée Nationale à la Banque de la République du Burundi (**B.R.B.**).

5. Garantie de soumission

Les candidats devront fournir une garantie de soumission d'un montant forfaitaire d'Un million cinq cent mille francs (1 500 000 BIF).

- La garantie de soumission se présentera sous l'une des formes suivantes:
 - Garantie bancaire suivant le modèle en annexe ;
 - Chèque certifié.

- La garantie de soumission doit être valable pendant trente (30) jours, au moins, au-delà de la validité de l'offre, soit au total 120 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

La garantie de soumission **sera saisie par l'Assemblée Nationale sans autre forme de procès :**

- a) si le candidat retire son offre pendant la période de validité de l'offre ;

- b) si le candidat s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par l'acheteur pendant la période de validité, est incapable de fournir la garantie bancaire de bonne fin d'exécution ;

Si le soumissionnaire gagnant n'est pas en mesure de fournir et d'installer le matériel dans les délais prévus par le présent D.A.O, l'Assemblée Nationale se verra dans l'obligation d'appliquer les pénalités prévues dans le présent D.A.O sans aucune autre forme de concession.

Le modèle de garantie de soumission est présenté à l'Annexe 2.

6. Présentation et dépôt des offres

Les offres rédigées obligatoirement en langue française et accompagnées de prospectus technique doivent être déposées au Secrétariat du Secrétaire Général Administratif à l'Assemblée Nationale au plus tard le 18/03/ 2009 avant 17 heures 30 minutes.

Elles peuvent également être remises de main à main au Président de séance d'ouverture avant que celui-ci ne déclare la séance ouverte.

Les offres seront contenues dans une enveloppe extérieure scellée, neutre et ne portant aucune mention du soumissionnaire autre que les suivantes :

- 1) dans le coin supérieur gauche : l'objet de l'appel d'offres ;
- 2) au milieu : l'adresse indiquée dans l'avis d'appel d'offres pour le dépôt des offres ;
- 3) dans le coin inférieur droit : "*A n'ouvrir qu'en séance d'ouverture des soumissions*".

La présentation des offres se fera de la manière suivante :

- 1) L'enveloppe extérieure scellée contiendra deux (2) enveloppes intérieures également scellées portant l'une la mention: "*Offre Technique*" et l'autre la mention: "*Offre Financière*".
- 2) Toute offre, dont l'enveloppe extérieure porte un signe autre que ceux requis sera rejetée.

L'enveloppe intérieure scellée portant la mention "*Offre Technique*" devra contenir les pièces ci-dessous :

1. l'acte d'engagement suivant le modèle en annexe 1 ;
2. la preuve d'achat du D.A.O. ;
3. la garantie de soumission établie suivant le modèle en annexe2 ;
4. la déclaration de nationalité du soumissionnaire suivant le modèle en annexe 6 ;

5. la déclaration d'origine des fournitures suivant le modèle en annexe 5 ;
6. l'attestation de non redevabilité du département des impôts ;
7. les prospectus techniques (catalogue, photo, dessin), certificat d'origine et d'assurances qualité du fabricant et des systèmes d'exploitation et autres données justifiant la conformité des fournitures aux documents d'appel d'offres. Les prospectus doivent être en langue française. Toutefois, les prospectus en langue anglaise pourront être acceptés si les spécifications techniques de ces prospectus sont suivies d'une traduction en français. Les photocopies truquées, montées, scannées et les prospectus téléchargés sur Internet ne seront pas acceptés ;
8. une note détaillant comment le soumissionnaire prévoit assurer le service après vente ;
9. numéro d'identification fiscale (NIF) ;
10. Attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS ;
11. le délai d'exécution ;
12. une attestation de non faillite de moins datant de trois mois à la date de dépôt des offres et délivrée par la juridiction compétente ;
13. un extrait de l'inscription au registre de commerce en photocopie légalisée ;
14. la garantie et état de service après vente avec fourniture des pièces de rechange (le cas échéant) offerts par le fabricant et assurés par le vendeur pour le matériel proposé (durée et contenu de la garantie) ;
15. la liste du personnel à affecter à l'exécution du marché par le soumissionnaire. Les sociétés ou entreprises doivent présenter les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement ;
16. le certificat d'origine qui doit montrer clairement que toutes les fournitures proviennent d'un pays membre de l'Union Européenne ;
17. la fiche de renseignement sur le fournisseur remplie, signée et cachetée

suivant le modèle en annexe 4 ;

18. Les bilans d'exploitation des 3 dernières années ;

19. Les bilans de trésorerie des 3 dernières années ;

20. Le chiffre d'affaire des 3 dernières années.

N.B. : 1. L'absence et/ou la non conformité de l'un des documents susmentionnés constitue un caractère exclusif du soumissionnaire.

2. les points 18,19,20 doivent être authentifiés par un commissaire au compte agréé.

L'enveloppe intérieure scellée portant la mention "*Offre Financière*" devra contenir les pièces ci-dessous :

1. la soumission datée, signée et cachetée avec précision des nom et qualité du signataire ;
2. le descriptif et le bordereau des prix unitaires, paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés aux dernières pages par le soumissionnaire ;
3. tout autre élément pouvant faciliter l'évaluation de l'offre financière;

La soumission est établie en un original qui porte d'une façon visible la mention « **Original** » et 6 copies signées de la même façon que l'original. En cas de divergence entre l'original et les copies, seul l'original fait foi.

7. Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique en deux étapes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants. L'ouverture des offres techniques sera faite le 19 /03/ 2009 à 10 heures et puis suivra l'ouverture des offres financières le même jour à 15 heures dans l'une des salles de l'Assemblée Nationale. Le soumissionnaire dont son offre technique est rejetée, se verra disqualifié d'office.

8. Prix de l'offre

Le prix de soumission s'entend hors droits de douanes, hors droits compensatoires, mais la taxe des transactions et les redevances administratives comprises.

9. Monnaie de l'offre

Les offres seront libellées en francs burundais. Le prix est ferme, non révisable et non actualisable.

10. Délai d'engagement

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours calendrier à compter de la date d'ouverture des offres.

11. Du régime fiscal et douanier

Le présent marché est soumis au régime fiscal de droit commun. Les droits de timbre et d'enregistrement sont à la charge du fournisseur qui est tenu de faire enregistrer le marché.

12. Critères d'attribution du marché

L'attribution du marché sera fait en tenant compte des critères suivants :

- des prix offerts ;
- du respect des caractéristiques techniques demandées ;
- de la garantie et du service après vente ;
- du délai de livraison ;
- des documents exigés par le présent D.A.O.

13. Délai de garantie et service après vente

Le fournisseur devra donner un délai de garantie de 12 mois. Il devra en outre s'engager à assurer un service après vente garantissant l'entretien, la réparation et la disponibilité des pièces de rechanges durant cette période.

Le fournisseur doit assurer les garanties commerciales habituelles pendant un délai de **douze mois** après la réception provisoire conformément aux dispositions contractuelles.

En cas de panne ou de vice de fabrication des fournitures couvertes par la garantie, le fournisseur est tenu de réparer ou de remplacer le produit défectueux dans **un délai maximum d'un mois** après notification par l'utilisateur.

14. Garantie de bonne fin d'exécution

L'attributaire devra déposer à l'Assemblée Nationale du Burundi, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la notification de la commande, un cautionnement de bonne fin d'exécution du marché, et représentant 5% (Cinq pour cent) du montant total du marché.

15. Délai de livraison

Le délai de livraison est de **60 (soixante) jours** au maximum à partir de la date de réception par l'attributaire de la lettre de commande.

16. Modalités de règlement

Le paiement à titre de ce marché sera effectué par virement bancaire après la livraison sur présentation de la facture en original, de la lettre de commande en originale et du procès verbal de réception.

17. Réception du matériel

Le matériel sera réceptionné par une Commission technique désignée par la personne responsable des marchés à l'Assemblée Nationale. Elle portera sur la vérification du respect des caractéristiques techniques demandées. Un procès verbal sera dressé à cet effet.

Passé le délai de livraison, les services compétents de l'Assemblée Nationale se réserveront le droit d'appliquer sans restriction au fournisseur les pénalités sans recours ni concessions.

Le matériel fourni doit obligatoirement être accompagné du certificat d'origine délivré par le concessionnaire du pays expéditeur.

La réception provisoire ne sera effectuée qu'après présentation par le fournisseur, de la totalité des bordereaux de livraison de toutes les fournitures.

18. Pénalités de retard

A défaut par le fournisseur de livrer à l'Assemblée Nationale le matériel commandé dans les délais prescrits, il lui sera appliqué une pénalité égale à 1 % du montant du marché pour chaque jour calendrier de retard dûment constaté. Cette pénalité ne devra toutefois pas dépasser 10 % du montant global du marché. A partir de ce plafond l'Assemblée Nationale procèdera à la résiliation pure et simple du marché.

19. Règlement des litiges

Tout litige relatif au présent marché sera soumis d'abord au règlement à l'amiable, ensuite à l'arbitrage de l'Agence National de Régulation des Marchés Publics du Burundi. Enfin, si ce litige persiste, il en sera de la compétence de la Cour Administrative de Bujumbura.

20. Spécifications techniques

Equipements informatiques

N°	Désignation	QTE	Spécifications techniques
1	Ordinateur portable multimédia de marque internationale ment connue	118	Processeur, système d'exploitation et mémoire 1-Type de processeur : Technologie bi-processeur Intel® Centrino® • Processeur Intel® Core™ 2 Duo P8400 • 2 GHz , 3 Mo de mémoire cache L2(minimum) 2- Système d'exploitation installé : Windows Vista® Édition Familiale Premium authentique avec Service Pack 1 - Microsoft Office Home and Student 2007 authentique - Mémoire en standard : 3072 Mo(minimum) - Disposition de la mémoire: (2 x 2048 Mo) - Mémoire maximale : Prend en charge jusqu'à 8 Go de mémoire DDR2 Lecteurs internes 1- Lecteurs internes : 320 Go Contrôleur du disque dur : Disque dur SATA Vitesse du disque dur : 5400 tours/mn Type du lecteur optique : Graveur DVD Super Multi (+/-R +/-RW) double couche Caractéristiques système - Appareil pour carte mémoire : Lecteur de supports numériques 5 en 1 intégré : prend en charge les cartes mémoire Secure Digital, MultiMedia Card, Memory Stick, Memory Stick Pro et xD - Interface réseau : LAN Gigabit Ethernet 10/100/1000 intégré - Technologies sans fil : Liaison WiFi Intel® 5100 - Fonctionnalités sans fil : Réseau sans fil

Bluetooth®

- Ports d'E-S externes : 4 ports USB 2.0, 1 connecteur HDMI, 1 connecteur eSata, 1 port VGA, 1 connecteur Ethernet RJ45, 2 sorties casque, 1 entrée microphone, 1 IEEE 1394, port infrarouge pour télécommande, connecteur d'installation-retrait de câbles
- Interface de capture vidéo : Interface FireWire® IEEE 1394
- Logements d'extension : Un emplacement ExpressCard/34
- Taille de l'écran : Ecran 15 minimum WXGA+ haute définition sans bord
- Résolution de l'écran : 1440 x 900
- RAM vidéo : Jusqu'à 1791 Mo de mémoire graphique totale, avec 512 Mo de mémoire dédiée
- Nom du sous-système graphique : NVIDIA GeForce 9600M GT
- Panneau de commandes : QuickPlay, logiciel de lecture multimédia, ses touches de navigation dédiées, ses boutons AV
- Webcam : Webcam avec microphone intégré
- Caractéristiques pour l'ergonomie : Lecteur d'empreintes digitales intégré
- Contrôle à distance : Télécommande mobile
- Carte son interne : Son compatible 3D Sound Blaster Pro 16 bits intégré
- Haut-parleurs et microphone : Haut-parleurs avec amplificateur de basse intégrée
- Clavier : Clavier AZERTY de bureau pleine taille (avec pavé numérique séparé)
- Périphérique de pointage : Pavé tactile avec bouton d'activation/désactivation et pavé de défilement vertical et horizontal haut/bas dédié, boutons de contrôle du volume et muet,

2	pochette	118	<p>1 bouton de lancement rapide</p> <ul style="list-style-type: none"> - Type de batterie : Batterie Li-Ion (Lithium-Ion) - Type d'alimentation électrique : Adaptateur secteur <p>Logiciels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logiciels préinstallés : Microsoft® Internet Explorer; Windows Mail; Adobe® Reader - Logiciel de contrôle du lecteur optique : Lecteur Windows Media ; Windows Photo Gallery ; DVD Play ; Windows Movie Maker ; Windows DVD Maker ; Cyberlink DVD Suite ; Windows Media center ; QuickPlay pour Windows - Logiciels fournis : Partition de récupération (possibilité de restaurer séparément le système, les applications et les pilotes) ; Possibilité de réaffecter la partition de récupération ; Outil de création de CD/DVD de récupération ; Symantec™ Norton Internet Security™ 2009 (mises à jour LiveUpdate pendant 60 jours); Aide et Assistance pour PC portable <p>originale avec la même marque des portables</p>
---	-----------------	------------	--

Les soumissionnaires sont impérativement tenus de se conformer aux exigences stipulées ci-hauts.

Le non respect de ces conditions peut entraîner la nullité de l'offre, l'annulation du marché éventuel et la réclamation de dommages et intérêts.

La garantie d'une année, devra pouvoir être effectivement assumée par le fournisseur au Burundi.

Il en sera de même pour les services de mise en service qui incluent :

- i) la fourniture des procédures de réception avec la liste des essais qui devront être réalisés ;
- ii) les essais et la mise en service des appareils ;
- iii) la fourniture du manuel d'utilisation.

Fait à Bujumbura, le/...../2009

Le Secrétaire Général Administratif

Marc RWABAHUNGU

ANNEXES

Annexe 1 : MODELE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Date :.....
Crédit :.....
DAO N° :.....

A : (Nom et Adresse de l'acheteur)
N° de registre de commerce
N° et lieu de domiciliation de compte bancaire

Messieurs,
Après avoir examiné le Dossier d'appel d'offres, y compris les addenda dont nous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer des équipements conformément au Dossier d'appel d'offres:
et pour la somme de :
le prix de soumission s'entend hors droits de douanes, hors droits compensatoires mais T.T. et redevances administratives comprises (prix total de l'offre en chiffres et lettres) ou autres montants énumérés au bordereau des prix ci-joint et qui fait partie de la présente offre.
Nous nous engageons, sur nos biens meubles et immeubles, à livrer le matériel et à réaliser les prestations conformément audit cahier spécial des charges, si notre offre est acceptée, dans un délai maximum de soixante **(60) jours** à compter de la date de réception de la notification du marché.
Si notre offre est acceptée, nous fournissons une garantie bancaire de bonne exécution d'un montant de 5% du prix du marché, pour l'exécution satisfaisante de celui-ci.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre, complétée par votre acceptation écrite dans votre notification d'attribution du marché, constituera un contrat nous liant réciproquement.
Lejour de 2009

Signature,

.....

.....

(Titre ou fonction)
(Nom et prénoms)

Dûment autorisé à signer une soumission pour et au nom de
.....

(S'il y a lieu, annexer la résolution de la société ou de l'organisme autorisant le signataire à signer cette soumission).

Annexe 2 : MODELE DE GARANTIE DE SOUMISSION

NOM DE L'INSTITUTION BANCAIRE OU FINANCIERE

DATE.....

REFERENCE :

CAUTION DE SOUMISSION

Nous soussignés, (nom de l'Institution financière)....., type de société..... au capital de Ayant son siège au Burundi, représenté par :

Monsieur, Directeur Général,

déclarons par la présente nous porter caution solidaire pour le compte de la Société (Nom de la Société) N° du registre de commerce de la Société Adresse (BP.....) au profit de l'Assemblée Nationale du Burundi jusqu'à concurrence de (en lettre et en chiffres) Francs burundais en garantie de son offre relative à la « **fourniture, l'installation et la mise en service des ordinateurs portables à l'Assemblée Nationale** ».

Le présent cautionnement de soumission, dont la validité est strictement subordonné à la domiciliation de tous les règlements afférents au marché y résultant, au compte N°..... (N° de compte de la Société)..... dans nos livres expire le, date au delà de laquelle la (Nom de l'Institution financière) sera libérée du présent engagement sans qu'il soit nécessaire de la lui restituer.

.....

Signature autorisée
et cachet de l'institution

**Annexe 3 : MODELE DE GARANTIE DE BONNE FIN
D' EXECUTION**

A: (Nom et Adresse de l'acheteur)

Attendu que (nom du fournisseur)
Ci-dessous désigné comme "le fournisseur" s'est engagé, en exécution du
marché

N° en date du2009 à vous fournir
(description des fournitures)

.....
.....
.....
.....

stipulés dans le marché, ci-après désigné comme "le marché".

Et que vous avez stipulé dans ledit marché que le fournisseur vous remettra une
garantie bancaire d'une banque commerciale, du montant stipulé ci-après
représentant 5% du montant du marché, comme garantie de bonne fin
d'exécution de ses obligations conformément au marché.

Et que nous avons convenu de donner une garantie au fournisseur :

Dès lors nous affirmons par les présentes que nous nous portons garants et
responsables à votre égard, au nom du fournisseur, pour un montant maximum
de (montant de la garantie en chiffres et lettres)
..... et
nous engageons à vous payer, dès réception de votre première demande écrite,
déclarant que le fournisseur ne se conforme pas aux stipulations du marché, et
sans argument ni discussion, toute (s) somme (s), dans les limites de (montant
de la garantie), ci-dessus stipulées, sans que vous ayez à prouver ou à donner
les raisons ni le motif de votre demande ou du montant indiqué ci-dessus.

La présente garantie est valable jusqu'à la réception définitive

Notre siège à
.....

(Ci-dessus désignée comme " banque") sommes tenus à l'égard
de.....
(ci-dessus désigné comme "l'acheteur") pour la somme de :
.....
que la banque s'engage à régler intégralement audit acheteur, s'obligeant elle-
même, ses successeurs et assignataires.

Fait à Bujumbura le

Nom et prénom :

Signature et cachet du Garant

Annexe 4 : MODELE DE FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR.

Nom de société :.....

Nom et Prénoms du directeur général :.....

Adresse :.....

Téléphone :

N.I.F. :

Capital enregistré :

Personne bénéficiant de la procuration et signant les documents relatifs à l'offre et au marché (nom, prénoms et fonctions) :

.....

Nombre total de personnels permanents :

.....

Chiffre d'affaires des trois (3) dernières années :

2007 :

2006 :

2005 :

Fait à le2009.

Signature et cachet du soumissionnaire :

Annexe 5 : Déclaration d'origine des fournitures

N° poste	Nature des fournitures	Pays d'origine

Joint à ma/notre soumission du

Pour l'Appel d'Offres N°.....

Fait à, le / / 2009

Le soumissionnaire (signature et caché)

Annexe 6 : Déclaration de nationalité

Je/nous soussignés(s) (nom, prénom, domicile) agissant en qualité de Pour mon/notre compte ou pour le compte de(raison sociale de la firme) déclare/déclarons être de nationalité

La/les firme(s) que je/nous représente/représentons a/ont son/leur siège à

Fait à, le / / 2009

Le soumissionnaire (signature et caché)

Annexe 7 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION	QTE	Prix HTT Unitaire en chiffre	Prix HT/HD Unitaire en lettre	Total HT/HD
1	Ordinateurs portables	118			

Arrêté le présent cadre du devis quantitatif et estimatif et du bordereau des prix unitaires à la somme de : (en lettres)

.....
